

LA TRADUCTION : INTERPRÉTATION ET GENÈSE DU SENS

François RASTIER
CNRS / Paris

[à paraître dans Marianne Lederer et Fortunato Israël, éds.
Le sens en traduction, Paris, Minard, 2006]

Les études de traductologie paraissent se diviser en deux courants complémentaires. Restant dans le cadre traditionnel de la phrase, le courant pratique et didactique cherche à lister des procédés (comme la transposition morphologique des mots). Avec des moyens informatiques, les recherches sur les alignements de corpus développent cette approche dans une perspective terminologique.

Le courant critique et philosophique reste préoccupé par la création littéraire, notamment la poésie, ou par les corpus religieux ; Antoine Berman, Henri Meschonnic illustrent en France cet intérêt passionné pour les « hauts langages ». Entre une traductologie lexicographique et grammaticale et une réflexion fondamentale sur les oeuvres, une médiation synthétique serait bien nécessaire. Dès lors qu'elle est soucieuse d'une herméneutique philologique (ou *matérielle*, selon l'expression de Peter Szondi), une linguistique des textes devrait pouvoir permettre d'articuler les acquis des approches grammaticales et stylistiques avec ceux des approches philosophiques ; mais il faut pour cela problématiser notamment les concepts de réécriture, de passage, de genre et de corpus.

Translations. — La question de la traduction spécifie une question générale qui concerne non les rapports de langue à langue, mais les rapports de texte à texte, puisque tout texte en transforme d'autres : quels sont les rapports sémiotiques entre deux textes qui dérivent l'un de l'autre, qu'il s'agisse de réécriture créatrice, de commentaire ou de traduction ?¹. Le problème des relations sémiotiques entre deux textes dont l'un est réputé la réécriture de l'autre intéresse corrélativement leur contenu et leur expression : il se pose diversement à propos des versions successives d'un même texte, du rapport entre un texte, ses sources, la lignée des textes qui dérivent de lui, ses commentaires, enfin ses traductions. Pour saisir ce problème, il faut développer une théorie générale des réécritures qui englobe aussi bien la génétique des textes que leur herméneutique. Elle spécifiera les transformations (ou métamorphoses) au sein des textes comme entre les textes de même langue ou de langues différentes.

Distinguons quatre niveaux hiérarchiques supérieurs au texte : les *discours* (ex. juridique vs littéraire vs essayiste vs scientifique), les *champs génériques* (ex. théâtre, poésie, genres narratifs)², les *genres* proprement dits (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelles, contes, mémoires et récits de voyage), les *sous-genres* (ex. roman par lettres)³. On peut proposer cette typologie sommaire des transformations à partir d'un texte source, selon que l'on change de genre, de champ générique, de

¹ On pourra au besoin se reporter à des propositions antérieures (1995) pour une théorie de la *translation* qui comprenne tout à la fois la tradition textuelle, le commentaire et la traduction.

² Un *champ générique* est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans un champ pratique : par exemple, au sein du discours littéraire, à l'époque classique, le champ générique du théâtre se divisait en comédie et tragédie.

³ La question des sous-genres est délicate : en fait, indépendamment des sous-corpus définis pour une application, les sous-genres sont des *lignées* génériques, c'est-à-dire des séries de textes écrits les uns à partir des autres. C'est évidemment dans les genres littéraires que les lignées sont les plus apparentes, car elles évoluent par ruptures.

discours et de langue, en retenant le commentaire, la traduction et la création ou réécriture créatrice au sein d'une lignée de textes (le signe - indique que le changement l'emporte sur la conservation, le signe + l'inverse) :

Genre Champ générique Discours Langue

Commentaire — — +— +—

Traduction + + + —

Recréation +— +— +— +—

Tableau 1 : Types de translation et degrés de normativité

N.B. : Par rapport aux autres types de réécriture, le commentaire change en général de genre dès lors qu'il a une fonction métalinguistique (mais la formule ci-dessus ne vaut pas pour les commentaires de commentaires).

Les normes et les niveaux linguistiques — La question de la traduction souligne les enjeux d'une linguistique des normes. La théorie de traduction ne peut guère se fonder sur l'ontologie et sur la logique – nécessairement universalistes qui ont configuré la tradition grammaticale, mais plutôt sur une dé-ontologie, car elle a pour mission de respecter la diversité culturelle. Aussi ne peut-elle formuler de règles, au sens trop fort en usage en linguistique, mais tout au plus des normes pratiques qui s'appuient sur une connaissance des normes linguistiques.

On a jadis ironisé sur la traduction automatique sans trop s'aviser que ses incohérences cocasses étaient dues à l'insuffisance des théories linguistiques de la traduction. En effet, si la connaissance des règles est nécessaire, elle n'est aucunement suffisante. Dans les textes, ce ne sont pas les règles grammaticales qui assurent l'équivalence traductive, mais des normes qui relèvent pour l'essentiel d'une linguistique de la « parole », entendue au sens d'usage. Bref, on ne traduit pas de langue à langue, mais de texte à texte, et pour cela on transpose un système de normes dans un autre.

C'est pourquoi, paradoxalement, la théorie terminologique du positivisme logique a pu croire les termes indépendants des langues : quand une discipline a structuré internationalement ses normes, la traduction devient possible et semble aisée voire automatisable⁴. En revanche, quand l'histoire des discours et des genres diffère de langue à langue, comme c'est le cas même dans des traditions littéraires proches,⁵ la traduction devient une gageure et appelle l'édition bilingue qui confère aux deux textes un approfondissement réciproque de leur sens.

Changer de signifiant, c'est changer de signe, et changer par là même de signifié. Comme dans une langue il n'y a pas de synonymes exacts, entre deux langues il n'y a pas de signes exactement équivalents. Cela tient à la détermination qu'exercent les systèmes linguistiques, comme à la différence des cultures auxquels ils appartiennent, et dont témoigne la diversité des normes à l'oeuvre dans les textes. Du fait même du

⁴ Pour les textes techniques et scientifiques, des conventions internationales propres aux disciplines et aux domaines d'application favorisent d'autant plus la traduction qu'elles négligent les différences des signifiants, des connotations, etc. Cette aisance apparente demeure au demeurant toute relative, car à présent la pratique des corpus alignés met en évidence, avec de nouveaux observables, que toutes sortes de problèmes restent à poser.

⁵ Par exemple, même si les règles prosodiques et métriques diffèrent grandement du latin au français, on préférera, pour traduire l'hexamètre latin, l'alexandrin à l'octosyllabe.

caractère systématique des langues, on ne peut trouver d'identité d'une langue à l'autre, et les équivalences qu'on instaure doivent tout à des conventions temporaires. Si une langue n'est pas composée d'un et d'un seul système, chacun de ses niveaux de description comporte des normes et des règles qui évoluent selon des temporalités différenciées, en fonction de paramètres internes et externes différents. La langue comme système unique le cède alors à la langue conçue comme articulation et recherche d'optimisation entre des systèmes partiels relativement autonomes et dont les principes structuraux restent compatibles entre eux, mais non systématiquement intercorrélés. Certains sont centraux, au sens où ils sont à l'oeuvre dans toutes les manifestations linguistiques (ex. morphologie, syntaxe) ; d'autres sont facultatifs (réalisations prosodiques, typographie, etc.).

Les règles linguistiques concernent les systèmes partiels, mais non leur interaction qui obéit à des normes plutôt qu'à des règles : aussi le lexique, la syntaxe, voire la sémantique diffèrent-ils selon que l'on se trouve à l'oral ou à l'écrit ; il en va de même, à l'écrit, pour les discours, champs génériques et genres⁶.

L'énonciation et l'interprétation apparaissent comme des processus de compromis entre niveaux relevant de systèmes de normes différents. Entendons bien toutefois que les niveaux linguistiques sont tout à la fois des niveaux d'organisation et de description : ils ne sont séparés que par une convention qu'on ne peut prétendre conforme « aux choses mêmes ». Par exemple, sémantique et ponctuation font l'objet de descriptions séparées et l'on en conclut qu'il s'agit de niveaux d'organisation complètement distincts, alors même que la linguistique de corpus permet de repérer de nettes corrélations entre eux. On peut souhaiter que l'étude de la *sémiosis textuelle* conduise à mieux comprendre la stratification du langage dans son ensemble⁷. Cela semble crucial pour l'étude de la traduction, car c'est bien le sens textuel, produit par cette sémiosis, que l'on traduit, jusque dans la détermination des significations lexicales.

La traduction met à profit l'indépendance relative des niveaux linguistiques pour compenser la non-correspondance des types de normativité de langue à langue. Sans revenir au débat sur l'universalisme ni sur l'autonomie illusoire du niveau conceptuel (l'auteur, 1991), rappelons que le problème de la traduction se pose de discours à discours, de genre à genre, de style à style, et plus précisément de texte à texte. En termes d'instances de normativité, la formule propre de la traduction serait :

Niveaux d'analyse Instances de normativité

Texte A Texte A'
 Style A Style A'
 Genre A Genre A'
 Champ gén. A Champ gén. A'
 Discours A Discours A'
 Langue 1 Langue 2
 Projet textuel
 Idiolecte
 Normes de genre
 Normes de champ générique
 Normes de discours
 Règles langues source / d'arrivée

Tableau 2 : Niveaux d'analyse et instances de normativité

Instance stratégique de normativité, le genre détermine l'essentiel de la sémiosis textuelle ; il contraint en effet un régime génétique, un régime mimétique et un régime

⁶ La verbalisation de l'écrit comme la transcription de l'oral montrent que les systèmes partiels en interaction peuvent varier. En somme, la diversité des systèmes partiels favorise la diversité interne des langues, qui se traduit par la diversité des discours, des genres et des styles.

⁷ La sémiosis textuelle est le mode d'appariement spécifique entre le plan de l'expression et le

plan du contenu d'un texte.

herméneutique. Or le régime herméneutique du texte source détermine le mode génétique de la traduction. Le type de traduction dépend donc cruciallement du genre — si bien que selon les pratiques sociales, concrétisées par les discours et les genres, les métiers de la traduction ont dû se spécialiser, de l'interprétariat à la traduction littéraire.

Dans la traduction, la non équivalence de l'expression est compensée par les équivalences de genre, champ générique et discours, de manière à maintenir la possibilité de corpus comparables et par là une équivalence de sens : c'est en termes de changement de corpus qu'il conviendra en effet d'aborder le problème du changement de « culture ».

Contre-exemple. — Comme on ne traduit pas de langue à langue, mais de genre à genre, on doit pour traduire s'appuyer sur les normes d'un genre analogue quitte à les modifier. À défaut, le changement de genre conduit à des erreurs édifiantes. Quand par exemple Henri Gougaud traduit un poème mystique de 'Attar comme une fable de La Fontaine, il impose par sa ponctuation comme par son lexique une diction primesautière qui transforme la leçon mystique en apologue plaisant, erreur de genre qui fausse la diction et le sens tout ensemble. Ainsi, là où Garcin de Tassy traduisait : « Un autre papillon alla passer auprès de la lumière et s'en approcha. Il toucha de ses ailes la flamme, la bougie fut victorieuse et il fut vaincu. Il revint lui aussi, et il révéla quelque chose du mystère en question. Il expliqua en quoi consistait l'union avec la bougie ; mais le sage papillon lui dit [...] » (§ 44), Gougaud ose traduire : « On envoya un autre expert. Celui-là franchit le rideau, effleura la flamme, poussa un cri de papillon, revint en hâte à ses compères et révéla, tout essoufflé, qu'il s'était quelque peu brûlé »⁸. Les octosyllabes typiques de la fable et plus généralement de la poésie légère sont bien là (8858888), tout comme l'anthropomorphisme social (*expert, président*), les termes hérités du fabliau (*compère*) et l'entrain convenu (*cri de papillon, en hâte, tout essoufflé, quelque peu*). Si 'Attar a parfois remanié ou imité des fables pour leur conférer un sens mystique, la régression au genre initial va évidemment à l'encontre de son projet textuel.

On ne traduit pas des mots mais des formes et des fonds sémantiques et expressifs. — Les unités élémentaires que sont les mots⁹ ou plus exactement les morphèmes ne doivent pas être confondues avec les unités minimales que sont les textes : *minimales* au sens de fondamentales, et dont la prise en considération commande l'identification même des unités élémentaires.

Comme la textualité rend le texte irréductible à une suite de mots, l'imaginaire logicogrammatical

de la compositionnalité s'est révélé incapable de caractériser les unités textuelles ; aussi faut-il les concevoir comme des formes sémantiques et sémiotiques. Nous avons ainsi esquissé une sémiotique des formes sémantiques et expressives (l'auteur : 2001 et à paraître), en reconnaissant qu'une forme n'est qu'un moment de stabilisation dans une série de métamorphoses.

Dans cette perspective, les localisations des formes et des métamorphoses ne sont pas des signes mais des *passages*. Au plan de l'expression, le passage est un *extrait* — entre deux blancs, s'il s'agit d'une chaîne de caractères ; entre deux pauses ou ponctuations, s'il s'agit par exemple d'une période. L'extrait peut renvoyer aux étendues connexes, par exemple par des règles d'isophonie ou de concordance de

⁸ Je remercie Michel Favriaud d'avoir attiré mon attention sur cette traduction.

⁹ L'unité de traduction a été abusivement réduite au mot ou à la lexie (Vinay et Darbelnet appellent *unités diluées* de simples phraséologies comme *simple soldat* ou *tout de suite* (1957, pp. 38-39). Cependant, c'est parce que les textes ne sont pas faits de mots qu'il reste possible de les traduire.

morphèmes. Au plan du contenu, le passage est un *fragment* qui pointe vers ses contextes gauche et droit, proche et lointain, par des isotopies comme par des récurrences thématiques, dialectiques ou dialogiques. Cette définition du fragment vaut par restriction pour la sémie comme pour le contenu du syntagme ou de la période : un signe n'est qu'un passage. On peut ainsi substituer au signe monadique apocryphe du *Cours de linguistique générale* de Saussure cette figure du *passage* :

□ □ *fragment du contenu* □ □

 □ □ *extrait de l'expression* □ □

Figure 1 : Le passage [□ □ : ouverture vers le contexte].

On qualifie alors les passages reliés par leurs *corrélats* sémantiques et des *cooccurents* expressifs :

Plan du contenu

<corrélat₁> <corrélat_n> □ *fragment* □ <corrélat₁'> <corrélat_n'>

 <cooccurrent₁> <cooccurrent_n> □ *extrait* □ <cooccurrent₁'> <cooccurrent_n'>

Plan de l'expression

Figure 2 : Le passage et ses contextes proches

La redéfinition de l'unité textuelle comme passage permet d'appréhender la traduction par des séries de transformations intertextuelles et interlinguistiques, pour la rapporter aux discours, champs génériques et genres.

Le concept de passage fait le lien entre le texte et ses zones de localité : en tant qu'unité herméneutique, il permet une localisation du global. La traduction se formule alors ainsi :

Corpus d'origine > *Original* > *Passage original* >

Passage traduit > *Traduction* > *Corpus d'arrivée*.

Bien entendu, les passages équivalents ne se correspondent pas nécessairement en termes logico-grammaticaux ; par exemple, ils peuvent compter un nombre différent de phrases.

Le contenu des *fragments* étant constitué de formes sémantiques et celui des *extraits*, de formes expressives, on traduit ainsi des formes. Les formes sémantiques sont des *molécules sémiques* ; les formes expressives, des *molécules phémiques* (*phème* désigne ici tout élément de l'expression — qu'il soit phonologique, prosodique, graphique, ou ponctuationnel). Leurs transformations se manifestent par des changements de contexte, des changements sémantiques et des changements expressifs, ainsi que des modifications du rapport entre contenu et expression. La traduction d'une forme sémiotique peut se schématiser ainsi :

Forme sémantique A Forme sémantique A'

Fond sémantique B Fond sémantique B'

-----/----- > *traduction* > -----/-----

Forme expressive C Forme expressive C'

Fond expressif D Fond expressif D'

Figure 3 : Les supports des métamorphoses et des transpositions

Ces formes dépendent de diverses composantes sémantiques et expressives (cf. l'auteur : 1989, 2001). On peut figurer ainsi les *métamorphoses* (changements de forme), *métatopies* (changements de fond) et *transpositions* (changements des rapports entre forme et fond) :

métamorphoses

Formes :

transpositions

(rapports formes/fonds)

Fonds :

métatopies

Texte I > *traduction* > *Texte II*

Figure 4 : Métamorphoses, métatopies et transpositions

En somme, la redéfinition du signe comme *passage* permet ainsi de redéfinir les unités textuelles comme des moments stabilisés dans des séries de transformations textuelles et intertextuelles, rapportées aux discours, champs génériques et genres.

On a cru, lors des premières analyses sémiologiques au début des années soixante, pouvoir constituer un vocabulaire de primitives sémantiques identiques de langue à langue, qui se recombineraient différemment¹⁰. Toutefois, une recombinaison différente suffirait à les modifier ; or de langue à langue, les classes sémantiques élémentaires au sein desquelles se définissent par défaut les sèmes inhérents diffèrent.

Si l'on ne postule pas d'universalité des sèmes, bien que certains jouissent d'une très grande généralité, la traduction met plutôt en oeuvre des combinaisons analogues d'unités différentes. Ainsi le statut des sèmes peut varier : par exemple des stratégies de compensation permettent de transposer des éléments de formes dans les fonds ; ou encore, au sein du passage, des traits sémantiques qui ne trouvent pas place dans une forme peuvent être déplacés vers une forme voisine. Par ses sèmes spécifiques et génériques, chaque sémie comporte en effet des éléments de forme et de fond qui permettent de tels métamorphoses ou transpositions. Les sèmes spécifiques

¹⁰ De telles conceptions, héritières de la *characteristica universalis* de Leibnitz, puis de la *Begriffsschrift* de Frege, ont repris de la vigueur avec la vogue des recherches cognitives, comme en témoignent aujourd'hui les travaux de Anna Wierzbicka.

contribuent à l'établissement des fonds et les sèmes spécifiques à la construction des formes.

Dans certains cas, en conservant le même fond sémantique, on peut traduire de forme à forme, quand ces formes sont lexicalisées (ainsi de la traduction de noms propres, comme *Londres* et *London*) ; mais quand il s'agit d'un thème dont la manifestation est diffuse, chacun des corrélats sémantiques qui le constitue peut être rendu par une ou plusieurs lexies. Voici quelques exemples.

Les fonds. — (i) *Changement de domaine.* Par exemple, au vers 2 du poème *Buna* de Primo Levi, qui rappelle la détention à Auschwitz-Monowitz, *Lunga la schiera nei mattini grigi*, Louis Bonalumi traduit *schiera* par *cohorte* : il introduit ainsi un domaine sémantique //militaire// inadéquat s'agissant de détenus et non des soldats qui les gardent. En outre, *schiera* renvoie en italien aux files de damnés de l'Enfer dantesque, alors que *cohorte* n'évoque tout au plus en français que les *cohortes angéliques* de l'Eglise militante.

(ii) *Changement de dimension.* — Dans le même recueil, la traduction de *tedeschi* par *Schleus* (sic) dans un vers de *Partigia* où Levi écrit *Hanno rotto l'assedio dei tedeschi* introduit une dimension sémantique péjorative — et un niveau de langue (l'argot chauvin des poilus) complètement étranger au projet poétique de Levi.

Les rapports fond-forme. — Les relations pertinentes sont des relations de transposition de la forme au fond ou du fond vers la forme ; d'anticipation ou de rappel d'une forme à une autre ; d'anticipation ou de rappel d'un fond à une forme ou inversement. Ces relations de base sont complexifiées encore parce qu'elles engagent évidemment les deux plans du langage et que tout choix sur un plan entraîne d'autres sur l'autre plan. Par exemple :

(i) Un élément saillant de forme remplace une série d'éléments prégnants du fond : l'insertion d'un élément dans une forme compense alors la déletion de plusieurs éléments de fond¹¹.

(ii) Un élément de forme peut être anticipé par un élément de fond¹².

(iii) L'insertion d'un trait dans une forme peut être compensé par sa déletion ultérieure dans une autre forme¹³.

¹¹ Traduisant un passage de Patrick Laupin qui commence par : « ainsi chacun porte en lui son propre livre de mots oubliés » [così ognuno porta in sé stesso il proprio libro di parole dimenticate], Andrea Iacovella note : « Dans la version française le réfléchi est flottant autour du sujet [...]. La version italienne introduit d'emblée un possessif réfléchi par la forme *in sé stesso* qui n'a plus besoin d'être précisée ensuite par le recours au possessif puisqu'elle est suffisamment forte pour contaminer tout le fragment. » (à paraître).

¹² À propos de : « cette peur du langage effondré en moi, d'un langage qui chute en vrac, abîmant les lettres, le rythme détérioré dans son impulsion même, comme si la secousse intime et imprévue, insolite, quotidienne où se récite le réel entrevu dicible n'allait pas sans ce sentiment imminent de chute, de mortalité en soi de la vie même du langage » (Laupin), Iacovella note : « Le /rythme détérioré/ est rendu par *danneggiato* qui introduit le signifiant danno d'un usage commun, quasi idiomatique, mais aussi de *dannato*, quand l'abîmé se rapproche de l'abîme des enfers ! » (*loc. cit.*). Ainsi le traducteur choisit-il ici un mot par anticipation de paronomase, sachant que cette figure appartient tant au régime herméneutique du texte qu'à celui de sa traduction.

¹³ Faute de place, je ne peux ici développer le problème de la traduction de l'intertexte : quand par exemple, dans le poème *Shemà* de Primo Levi, Louis Bonalumi rend *Vi comando queste parole* par *Non, ne l'oubliez pas* il efface la paraphrase du *Deutéronome*, pourtant cruciale dans un poème tissé d'allusions bibliques, ouvertement synthétisées dans le titre, par le premier mot de la prière *Ecoute, Israël*.

Les satisfactions de contraintes entre contenu et expression. — Chaque contrainte sur un plan du texte peut voire doit entraîner des modifications sur l'autre¹⁴. Les pratiques de compensation supposent et confirment que l'unité à considérer est bien le passage, non le mot ni même la phrase. Loin de se réduire à de simples « procédés » sans portée théorique, elles ont pour effet de produire un type de sémiotis équivalent (et non identique) à la sémiotis du texte source. Ni les fonds ni les formes ne demeurent identiques, mais leurs configurations sont analogues ou du moins comparables. Les effets de sens ne sont pas restitués au palier des mots, mais au palier des passages. Ainsi, la traduction, en articulant les passages entre eux, restitue les formes sémiotiques et le mouvement global de la textualité sur les deux plans du langage. En somme, outre les normes de genre qui déterminent la textualité générique, elle traduit les morphismes¹⁵ qui instituent la textualité spécifique.

Cela reste possible parce qu'un texte est en quelque sorte déjà tissé de réécritures internes qui assurent sa cohésion. Notamment, dans les textes qui peuvent prétendre au rang d'oeuvres, chaque page refait à sa manière la précédente, et cette reformulation créatrice affermit la textualité et donne à la langue sa valeur critique de culture. Comme le texte est lui-même produit par un processus de reformulation intralinguistique, la traduction peut restituer ainsi la réécriture interne qui établit la textualité. En effet, malgré leur diversité, les métamorphismes internes qui définissent la textualité ne connaissent pas de différence de principe avec les métamorphismes externes qui définissent l'intertextualité, qu'ils soient unilingues ou plurilingues.

Le changement de corpus. — En changeant de langue, un texte change aussi de corpus, et par là, inévitablement, de sens, selon le principe que tout texte plongé dans un corpus en reçoit des pressions sémantiques ineffaçables. Toute traduction appartient à un corpus différent de celui du texte source : il conditionne son interprétation, et les éditeurs savent bien qu'il faut traduire plusieurs oeuvres d'un même auteur pour constituer le corpus minimal dans lequel elles vont pouvoir être comprises contrastivement, puisque le sens est fait de différences. Ainsi *Vie et destin* de Vassili Grossmann sera lu par rapport aux autres romans russes traduits en français, notamment *Guerre et Paix* dont il s'inspire et avec lequel il rivalise, mais il se trouve aussi recontextualisé parmi les oeuvres françaises proches comme *Les jours de notre mort*, de David Rousset. Cette recontextualisation s'annonce et se ménage dès l'élaboration de la traduction dans les choix stylistiques des traducteurs.

En mettant les règles d'une langue au contact de normes nouvelles, la traduction

élargit l'horizon du pensable et du dicible. En outre, en élargissant le corpus, elle fait évoluer la langue : le corpus des textes traduits s'intègre au corpus de la langue. Plus une langue a traduit, plus les traductions peuvent y être comprises et évaluées et lui apportent l'enrichissement cosmopolite propre aux langues de culture.

La traduction comme activité critique. — La traduction relève d'une double activité interprétative : on l'interprète l'original pour en reconstituer le projet, et réguler par cette compréhension le cours d'action traductive. Si dans la première phase, on doit se garder d'une lecture restrictive et sauvegarder les ambiguïtés du texte source, en élaborant la traduction, par un mouvement inverse, on doit éviter les ambiguïtés nouvelles qui naissent du contact avec d'autres formes sémantiques et expressives,¹⁴ Ainsi tout simplement des contraintes d'euphonie : traduisant /entre offrande et privation/, Iacovella (*ibid.*) ajoute : « on peut employer *-tra* ou *-fra*, j'ai employé le premier pour ne pas alourdir le doublement du f de *offerta*. »

¹⁵ Le terme de *morphismes* résume pour simplifier les *métamorphismes*, *métatopies* et *transpositions*.

qui participent de la doxa et du style en vigueur dans le discours cible. Cette anticipation de la réception, qu'on nommait en rhétorique antique l'*accommodatio*, reste insuffisamment étudiée. Loin de donner une nouvelle expression aux mêmes concepts, on traduit par érosion, en éliminant des solutions légitimes mais malheureuses (du point de vue éthique) ou disgracieuses (du point de vue esthétique) : la meilleure traduction n'est jamais que la moins mauvaise, mais de cette contrainte peuvent surgir des créations inoubliables. Ainsi l'activité critique du traducteur lui permet-elle de passer de l'herméneutique rétrospective de l'original à l'herméneutique prospective de la traduction. Loin d'exiger une abstraction conceptuelle, elle demande une maîtrise simultanée des deux cultures dans ce qu'elles ont de plus historiquement contingent¹⁶. En somme, elle permet une médiation :

Critique

Original < Herméneutique rétrospective/ Herméneutique prospective > Traduction

La révélatrice. — La traduction conduit à expliciter comme à impliciter, elle change donc les reliefs¹⁷. Anticipant la difficulté de comprendre dans une autre langue, les traducteurs ont d'autant plus tendance à éclairer le texte qu'il faut choisir une interprétation pour pouvoir traduire, et qu'il reste extrêmement difficile de sauvegarder toutes les équivoques¹⁸. De fait, les grandes traductions s'intègrent à la tradition interprétative des textes, en témoignant d'une compréhension qui dépasse les commentaires, tant en pénétration qu'en concision. **La traduction révèle alors le texte à lui-même : en quelque sorte, le texte semble inachevé tant qu'il n'est pas traduit.**

La traduction pourrait enfin révéler la linguistique à elle-même. Il faudrait éviter une disciplinarisation autonome de la traductologie, car sa vocation reste de renouveler la linguistique de l'intérieur : la question de la traduction peut et doit y devenir centrale dès lors qu'on quitte la problématique du signe pour celle du texte. Elle permet en effet de réintroduire pleinement l'activité interprétative dans la communication linguistique, en ouvrant la voie à sa reconception comme une interaction au sein du texte et de l'intertexte. On pourrait ainsi décrire dans une théorie unifiée les reformulations et transformations internes aux textes, comme les rapports entre les textes d'une même langue, de langues différentes, de performances sémiotiques appartenant à des systèmes différents (par exemple, l'adaptation d'un roman au cinéma). Les quatre paliers de morphismes, intratextuels, intertextuels, interlinguistiques, intersémiotiques ont bien sûr leurs spécificités ; mais leurs principes communs permettent de concevoir la traduction comme une activité qui relève pleinement de la sémiotique générale, dont la traductologie a pour vocation de devenir un champ d'investigation privilégié.

¹⁶ On sait que les grands traducteurs sont de grands critiques et que leurs préfaces comptent généralement parmi les meilleures études sur les oeuvres originales.

¹⁷ Le traducteur en catalan d'un de mes articles acheva par un point d'exclamation une phrase indignée mais qui finissait cependant par un simple point : admettant que la norme catalane soit plus prescriptive pour les exclamations, j'ai accepté cette modification.

¹⁸ Ainsi, ne parvenant pas à lire dans l'original *La phénoménologie de l'Esprit* de Hegel, une collègue allemande eut recours à la traduction française de Jean Hippolyte, et, après ce passage par l'idiome philosophique français, fort teinté de rationalisme, elle put affronter les difficultés du texte original.

N.B. : J'ai plaisir à remercier Evelyne Bourion et Carine Duteil.

Bibliographie

- Arcaini E. (dir.), 1992, *La traduzione*. Saggi i documenti (1), Quaderni di Libri e Riviste d'Italia, N 28, Saggi e documenti.
- 'Attar, F., 1982 [1863], *Le langage des oiseaux*, Paris, Sindbad [tr. fr. du persan *Mantic uttaïr*], par Garcin de Tassy.
- 'Attar, F., 2002, *La Conférence des oiseaux*, Paris, Seuil. [adaptation Henri Gougaud].
- Ballard, M., 2005, Éléments pour la structuration de l'équivalence : point de vue traductologique, *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 21, pp. 135-179.
- Iacovella, A., à paraître, *Lire La rumeur libre — Texte original de Patrick Laupin et traduction italienne accompagnée de notes*, Inédit, n. p.
- Levi, P., 1987, *Ad ora incerta*, Turin, Garzanti [tr. fr. par Louis Bonalumi, *À une heure incertaine*, Paris, Gallimard, 1997].
- Malrieu, D. et Rastier, F., 2001, Genres et variations morphosyntaxiques, *Traitements automatiques du langage*, 42, 2, pp. 547-577.
- Mounin, G., 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Rastier, F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF. Seconde édition augmentée, 1996.
- Rastier, F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rastier, F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 262 p. [seconde édition augmentée, 2001].
- Rastier, F., 1995, Communication ou transmission ?, *Césure*, 8, pp. 151-195.
- Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- Rastier, F., 2006, Formes sémantiques et textualité, *Langages*, 163, pp. 99-114.
- Roux-Faucard, G., 2005, Traduction et interprétation, in "La notion d'interprétation", F. Israël et M. Lederer (éds), *La Théorie interprétative de la traduction, vol.II: Convergences, mises en perspectives*, Paris, Minard.
- Seleskovitch, D., 1975, *Langage, langues et mémoire*, Paris, Minard, Lettres modernes.
- Srprová M., 1988, À propos des types d'opérations de traduction. In *Actes du 13e colloque international de linguistique fonctionnelle* (Corfou 1986). Athènes, Organismos Ekdoseos Didaktikon Biblion, p. 83-87.
- Vinay J.-P. et Darbelnet J., 1958, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris, Didier.